

**Règlement du jeu « AirPods Septembre » Jeu sans obligation d’achat**

**Article 1 : Conditions de participation**

Ce jeu est réalisé exclusivement sur les pages officielles Facebook et Instagram d’iConcept. Il est ouvert à toute personne physique. La société se réserve le droit de procéder à toutes les vérifications nécessaires concernant l’identité. Les personnes n’ayant pas justifié de leurs coordonnées et identités complètes ou qui les auront fournies de façon inexacte ou mensongère seront disqualifiées, tout comme les personnes refusant les collectes, enregistrements et utilisations des informations à caractère nominatif les concernant et strictement nécessaires pour les besoins de la gestion du jeu. La participation au jeu implique pour tout participant l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement. Le non-respect du dit règlement entraîne l’annulation automatique de la participation et de l'attribution éventuelle de gratification(s). En cas de problème quelconque, Facebook ne pourra nullement être tenu pour responsable, la plateforme ne gérant ni parrainant l’opération en question.

**Article 2 : Modalité de participation**

Pour participer au jeu, le participant devra suivre le compte Facebook ou Instagram iConcept et identifier un ami en commentaires sur la publication du mardi 24 septembre 2019 à 9h afin de pouvoir être tiré au sort ! Il peut également doubler ses chances en repostant la publication en story sur Instagram la publication mais ce n’est nullement obligatoire !

Le jeu se déroule du mardi 24 septembre 9h au vendredi 27 septembre à 20h sans interruption sur les pages officielle Facebook et Instagram iConcept.

**Article 3 : Sélection des gagnants**

Le tirage au sort est aléatoire. Une paire de AirPods sera offerte nominativement par un tirage au sort sur les différents réseaux sociaux porteurs de l’opération. Les gagnants seront désignés dans une publication distincte qui sera publiée sur la page Facebook officielle iConcept le samedi 28 septembre. Les gagnants devront contacter en message privé, sur Facebook, IConcept pour s’identifier comme gagnant. Le lot sera à retirer dans un des magasins IConcept (liste des magasins participants article 5.). Les gagnants devront se conformer au règlement. S'il s'avérait qu'ils ne répondent pas aux critères du présent règlement, leurs lots ne leur seraient pas attribués. Les participants autorisent toutes les vérifications concernant leur identité, la loyauté et la sincérité de leur participation. A ce titre, l’Organisateur demandera lors de l’échange en message privé toutes les coordonnées civiles du gagnant. Toute fausse déclaration, indication d'identité ou d'adresse fausse entraîne l'élimination immédiate du participant. Lors du retrait du lot en magasin, le gagnant devra présenter sa pièce d’identité pour justifier de son identité.

**Article 4 : Dotations**

La nature et la valeur de la dotation sont : Une paire de AirPods seconde génération d’une valeur de 229€ TTC.

**Article 5** : Liste des magasins participants http://www.iconcept.fr/magasins